

# ● Test : Êtes-vous un écocitoyen ?

Répondez à ce test et reportez-vous aux «réponses» pour savoir quel citoyen vous êtes ».

## 1) Triez-vous vos déchets ?

**A-** Non, je n'ai jamais trié, ce n'est pas demain que je vais commencer. Je paie suffisamment d'impôts alors pourquoi devrais-je trier ?

**B-** Oui, parce qu'il le faut. Mais je ne suis pas certain que cela serve à quelque chose.

**C-** Oui, je trie depuis longtemps et j'essaie de recycler tout ce que je peux. Tout le monde devrait faire ça.

## 2) Comment organisez-vous l'élimination de vos déchets ?

**A-** Je ne trie pas, je jette mes ordures dans n'importe quel bac, peu importe. Lorsqu'ils sont remplis, je pose tout par terre, je ne vais pas voir plus loin s'il y en a un moins remplis.

**B-** Je mets mes emballages dans la caissette jaune que m'a donné le Sictom. Lorsqu'elle est pleine je vais tout jeter en vrac dans un conteneur jaune.

**C-** Je mets mes emballages dans la caissette jaune en prenant soin de plier les cartonnettes, de réduire les bouteilles en plastique et de bien vider les boîtes de conserve. Ensuite je jette en vrac dans un conteneur jaune.

## 3) Que pensez-vous du tri ?

**A-** Je ne trie pas parce que c'est contraignant. De plus, il faut se rendre jusqu'à un conteneur jaune qui n'est pas forcément tout près.

**B-** Je trie parce qu'on m'a dit que c'était bien de le faire.

**C-** Je trie pour diminuer la quantité de déchets à traiter et préserver les ressources naturelles.

## 4) Je viens de tailler mes haies :

**A-** Je fais un tas devant chez moi, les employés municipaux finiront bien par l'enlever.

**B-** Je remplis mon coffre ou ma remorque et j'amène tout à la déchetterie la plus proche.

**C-** Je fais du compostage que j'utiliserai ensuite comme terreau pour mon jardin.

## 5) Votre télévision ne fonctionne plus, vous en achetez une nouvelle :

**A-** Je dépose l'ancienne à côté d'un conteneur, quelqu'un finira bien par la ramasser et je jette le carton de la nouvelle dans le conteneur.

**B-** J'amène le carton et l'ancienne télévision dans une déchetterie.

**C-** Je donne mon ancienne télévision au magasin qui m'a vendu la nouvelle (une loi l'oblige à me la prendre) et j'amène le carton dans une déchetterie.

## Réponses :

### Majorité de A : « L'environnement, ce n'est pas mon problème ! »

L'environnement est loin d'être l'une de vos préoccupations. Vous ne voulez en aucun cas changer vos habitudes. Trier c'est trop contraignant. Même marcher jusqu'à un conteneur vous rebute, alors que non seulement vous faites un geste pour l'environnement et de plus, vous faites un peu d'exercice. Malheureusement votre comportement est néfaste pour le bien-être de tous et coûte cher. Il est toujours tant de changer, si vous ne le faites pas pour vous, faites-le au moins pour garantir un environnement décent à vos enfants ou vos petits enfants.

### Majorité de B : Vous êtes sur la bonne voie

Vous n'êtes pas spécialement un fervent défenseur de l'environnement mais vous êtes néanmoins très respectueux des devoirs que l'homme doit accomplir dans notre planète pour tenter de la préserver au mieux. Le tri vous y êtes favorable et vous le faites, mais il ne faut pas trop vous en demander non plus ! Vous êtes prêt à faire quelques efforts pour l'intérêt de tous mais sans que cela vous prenne trop de temps et sans changer toutes vos habitudes. Bravo tout de même ! Continuez et vous constaterez que nous avons tous à y gagner.

### Majorité de C : Vous êtes un écocitoyen modèle

Vous avez tout compris des enjeux environnementaux et de la nécessité de réduire au maximum la quantité de déchets à traiter. Tout ce que vous pouvez faire pour préserver l'environnement vous le faites volontiers. Félicitations ! Il ne vous reste plus qu'à faire passer le message si vous ne le faites pas déjà.

# ● QUIZZ : Que savez-vous sur le recyclage ?

1/ 40 % des produits qui nous entourent sont fabriqués à partir de matières recyclées :

- a) Vrai
- b) Faux

2/ Recycler une tonne de plastique, c'est économiser 800 kg de pétrole :

- a) Vrai
- b) Faux

3/ Avec une tonne de verre triée, j'économise :

- a) 120 kilos de sable
- b) 660 kilos de sable

4/ En 2003, la collecte sélective de l'acier a permis de recycler l'équivalent de :

- a) 1 fois le poids de la tour Eiffel
- b) 36 fois le poids de la tour Eiffel

5/ En recyclant 1 tonne d'emballages en briques alimentaires on économise :

- a) 500 kilos de bois
- b) 2 tonnes de bois

6/ Avec des bouteilles en plastique, on peut fabriquer des pulls en polaire ?

- a) Vrai
- b) Faux

7/ Tous les plastiques sont recyclables.

- a) Vrai
- b) Faux

8/ Dans le Couserans, on peut enfermer les emballages dans des sacs en plastique avant de les jeter dans les bacs jaunes.

- a) Vrai
- b) Faux

9/ On peut jeter les bouteilles d'huiles en plastiques avec les emballages ?

- a) Vrai
- b) Faux

10/ Il faut retirer les bouchons des bouteilles avant de les jeter.

- a) Vrai
- b) Faux

11/ Il ne faut pas jeter les enveloppes avec des fenêtres dans les conteneurs à papiers.

- a) Vrai
- b) Faux

Réponses : 1a : 2a : 3b : 4b : 5b : 6a : 7b Les sacs plastiques, les films et les pots d'yaourts sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière pour être recyclés. Il ne faut donc pas les jeter dans les bacs jaunes : 8b Il faut impérativement jeter en vrac. Le contenu de tri les refusent car il n'est pas équipé pour ouvrir les sacs fermés : 9b : 10b Ce n'est pas nécessaire : 11b On peut les y mettre.

Journal de l'écocitoyen édité par le Sictom du Couserans, Palètès, 09200 SAINT-GIRONS, Tél.05.61.66.69.66 - Fax. 05.61.66.98.94

Directeur de la publication : Alex Mirouse, Textes, photos, maquette : Eco-emballages / Marco Fernandes, Sictom du Couserans

Impression sur papier recyclé : Fabbro Imprimerie Saint-Girons - Dépôt légal à parution.

n°1 - Mars 2006

# Le Journal de l'écocitoyen



Bulletin édité par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Couserans



## RAPPEL :

Les emballages ne doivent pas être enfermés dans des sacs, mais jetés en vrac !



## ● Editorial



“

En quelques années, notre collectivité a réussi, au prix d'un effort remarquable, à passer de la simple « élimination » des déchets à leur « valorisation environnementale ». Ainsi, aujourd'hui, chacun peut protéger l'environnement en triant ses emballages.

De même, la création de déchetteries permet de traiter nos déchets spéciaux, verts, toxiques et les encombrants.

Si ce dispositif est écologiquement efficace, vos élus ont toujours tenu à ce qu'il soit également économiquement performant, afin de limiter au maximum la pression fiscale. Notre geste de tri n'évite pas seulement le gaspillage de précieuses matières premières, il est aussi le principal vecteur de maîtrise des dépenses.

Alors, continuons à trier.

”

Alex MIROUSE,  
Président du Sictom

Pour plus d'informations téléphonez au 05.61.66.69.66

## Trier : un geste pour l'avenir

Cartons, journaux et prospectus : en les recyclant, chaque trieur peut sauver des arbres. Avec le tri des bouteilles en plastique, c'est du pétrole qui est épargné. Avec des canettes ou des boîtes de conserve, on économise du minerai de fer ou du charbon...

Bien que préserver ces précieuses ressources naturelles soit fondamental, l'action de l'écocitoyen ne s'arrête pas là ! Il a contribué à réduire la part de déchets à enfouir ou à incinérer. Et puis, sans le savoir, il a permis de créer des emplois et d'optimiser les coûts assumés par sa collectivité. Voilà pourquoi le terme « développement durable » est employé à propos de la collecte sélective : trier, c'est l'intérêt de toute la population. Car les retombées du geste de tri sont tout autant d'ordre social et financier qu'environnemental...

### 16 000 emplois créés en France

En effet, l'essor de la collecte sélective depuis dix ans a suscité dans son sillage l'apparition de nouvelles activités et de nouveaux métiers.

Il a fallu, par exemple, construire des centres de tri, des usines de recyclage ou embaucher des

ambassadeurs pour expliquer le geste de tri à l'habitant. Résultat : grâce au tri et à la collecte sélective, 16.000 emplois directs ont été créés !

### Maîtrise des dépenses

Aujourd'hui, le déploiement de la collecte sélective sur le territoire national est quasiment achevé et une nouvelle ambition anime les responsables des politiques déchets : maîtriser les dépenses. Pour que développement durable rime avec coût soutenable. Ainsi, les collectivités réfléchissent-elles désormais à une meilleure efficacité des dispositifs existants. Il s'agit de dépenser moins sans diminuer le service offert à l'habitant, en adaptant par exemple la fréquence des collectes aux besoins des habitants, en optimisant le fonctionnement des centres de tri, ou en clarifiant le service offert aux commerçants ou aux entreprises.

En deux mots, si l'environnement n'a pas de prix, il a un coût que les élus souhaitent le plus léger possible pour les contribuables locaux. C'est aussi cela le développement durable.



L'intérêt de tous dépend du geste de chacun.